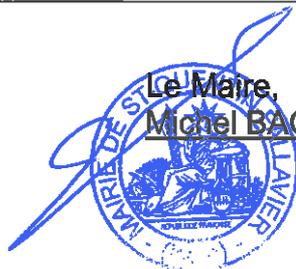


Faire acte de candidature auprès de Monsieur le Maire de St-Quentin-Fallavier
Avant le 20 juillet 2016

DIRECTION	Direction du Développement Social et Economique / C.C.A.S.
EMPLOI	Animateur en insertion sociale
CADRE D'EMPLOI	Agent social
MISSIONS	<p>➤ Directement rattaché à la Directrice, l'animateur en insertion sociale est chargé des missions ci-dessous :</p> <p>1 – <u>Missions principales de l'emploi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation d'un Temps d'Activités Périscolaires - Animation d'un temps dédié aux activités Parents - Enfants - Animation d'un temps dédié au public orienté vers le CCAS <p>2 - <u>Missions secondaires pouvant être demandées à l'agent</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Selon compétences et nécessité occasionnelle : animation complémentaire de Temps d'Activité Périscolaire
COMPETENCES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> - Expérience de la relation aux publics en difficulté - Compétences en horticulture (certifications souhaitées) - Capacité à élaborer et à faire vivre une démarche pédagogique - Autonomie - Capacité à proposer et à élaborer des projets - Savoir travailler en partenariat et en équipe - Savoir rendre compte - Discrétion professionnelle indispensable
MODALITES D'EXERCICE	<ul style="list-style-type: none"> - Poste à pourvoir le 1^{er} septembre 2016 - 15 heures hebdomadaires pouvant se répartir comme suit : 12 heures de présence en ateliers et 3 heures de préparation, - CDD 3 mois renouvelable.
REMUNERATION	Grille statutaire des agents sociaux
PUBLICATION	CAPI – Mairies de la CAPI – Pôle emploi

Fait à St-Quentin-Fallavier, le 29 juin 2016



 Le Maire,
Michel BACCONNIER